

PREMIÈRE INTERVENTION DU FONDS AGRO DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

BEAUPRÉ, le 27 novembre 2024 – Développement Côte-de-Beaupré est fier d'annoncer une première intervention du tout nouveau Fonds AGRO de la Côte-de-Beaupré. La Ferme Simard bénéficie donc d'un soutien financier important pour le développement de sa commercialisation et d'une offre innovante lui permettant de s'adapter aux nouvelles tendances du marché. Cette aide financière, sous forme de prêt à un taux réduit et d'une aide financière pour des services-conseils, marque une étape significative dans le soutien aux initiatives locales dans le secteur agricole. Ce fonds, lancé en juillet 2024, vise à offrir un appui ciblé aux entreprises agricoles de la région pour assurer leur pérennité et favoriser leur croissance économique.

Le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, M. Pierre Lefrançois, se réjouit de cette première intervention, soulignant que : « Cette initiative s'inscrit dans l'engagement de la MRC à soutenir les secteurs agricoles et agroalimentaires locaux. Le Fonds AGRO est un levier précieux pour garantir un avenir solide à nos producteurs, tout en tenant compte des particularités et des défis du milieu rural. C'est une première concrète qui illustre notre volonté de soutenir l'innovation et la pérennité des entreprises agricoles de notre région. »

M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, a également exprimé sa satisfaction : « Nous sommes fiers d'accompagner ce premier projet à travers le Fonds AGRO, qui constitue une réponse tangible aux besoins spécifiques des producteurs de la région. Ce soutien financier permettra de renforcer les interventions agroalimentaires locales tout en simplifiant l'accès au financement et aux services-conseils, un atout majeur pour nos entreprises agricoles. »

Enfin, M. David Simard, producteur agricole de la Côte-de-Beaupré et bénéficiaire du Fonds AGRO, a partagé son enthousiasme : « Ce soutien tombe à point pour mon entreprise. Grâce à ce financement, je peux améliorer mes infrastructures et investir dans des projets innovants. Ce fonds me permet non seulement de pérenniser mon entreprise, mais aussi d'assurer une meilleure offre pour répondre à la demande des consommateurs locaux. Surtout, l'approche humaine et la facilité des échanges avec les intervenants ont vraiment fait la différence pour moi. Le Fonds AGRO de la Côte-de-Beaupré se démarque grandement de l'approche traditionnelle des autres aides financières disponibles pour les agriculteurs. »

Le Fonds AGRO de la Côte-de-Beaupré se distingue en offrant un accompagnement personnalisé, flexible et simplifié pour répondre aux besoins spécifiques des producteurs et entreprises agricoles du territoire. Il contribue non seulement à pérenniser l'activité agricole sur la Côte-de-Beaupré, mais aussi à favoriser le développement économique et la vitalité de la région.

Pour plus d'informations sur le Fonds AGRO et ses modalités, veuillez contacter Mme Michèle Abdelnour, conseillère en développement culturel et rural, au 418-827-5256 poste 205 ou à michele.abdelnour@developpementcdb.com.

À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de La Côte-de-Beaupré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.